

Montreuil, le 1er octobre 2024

10 000 salarié·e·s Milee sacrifié·e·s, que fait l'État ?

… Point presse le mardi 8 octobre 2024, à 11 heures,
devant le ministère des Finances en présence de Sophie Binet,
Secrétaire Générale de la CGT …

Après un placement en redressement judiciaire le 30 mai 2024, l'entreprise Milee (anciennement Adrexo) est déclarée en liquidation judiciaire dès le 9 septembre 2024. Conséquence : en quelques mois, 10 000 salarié·e·s déjà précarisé·e·s se retrouvent sans emploi ni ressource.

C'est la plus grosse catastrophe sociale en France depuis plus de quarante ans !

Comment expliquer une telle catastrophe alors qu'il y a moins d'un an, les liquidités de Milee s'élevaient à 151 millions d'euros ? (cf. jugement du tribunal de Commerce de Marseille de novembre 2023) Comment a-t-elle pu, malgré des retards permanents dans le règlement des salaires, se retrouver en cessation de paiement ?

La CGT dénonce les manquements de la direction de l'entreprise. Elle s'interroge sur les sommes qui se sont évaporées et sur les dépenses inutiles des derniers mois qui pourraient s'apparenter à des abus de biens sociaux. Elle s'interroge également sur **ceux de l'État** et interpelle ses différents services sur le sort des salariés de Milee, qui n'émeut apparemment personne, et dont l'immense majorité sont des salarié·e·s à temps partiel payé·e·s 500 à 600 € par mois !

Petit historique : la société avait été cédée il y a huit ans par le groupe Spir Communication (Groupe Sipa – Ouest-France) pour 1 euro symbolique à un trio d'actionnaires - Éric Paumier, Frédéric Pons et Guillaume Salabert - avec en prime la pleine propriété du siège social et une soulte de 70 millions d'euros. Dès leurs prises de fonction, ceux-ci ont immédiatement créé une société civile immobilière leur permettant de s'accaparer le siège social (d'une valeur de plus de 10 millions d'euros) et de créer la nouvelle holding, Hopps, afin de prendre le contrôle d'entreprises proches de la faillite sans aucun rapport avec le cœur de métier d'Adrexo : **Pataugas, Watts, Cibléo**. Tout cela au détriment de la pérennité de Milee.

À cause de ces achats de sociétés en difficultés et du renflouement des comptes de l'entreprise Colis Privé, proche à l'époque du dépôt de bilan, le trio infernal a vidé les caisses de Milee, puis a revendu cette filiale pour un montant de 600 millions d'euros au milliardaire Rodolphe Saadé, propriétaire de CMA-CGM, somme qui n'est jamais apparue dans les comptes de Milee.

La gestion non contrôlée de la distribution du matériel électoral pour les élections régionales de 2021, dont Milee avait la charge, et **le non-paiement par l'État de plusieurs centaines de millions d'euros** au terme de la procédure, ont largement contribué à détériorer encore la situation de l'entreprise.

Dans l'urgence, la CGT exige que l'État agisse rapidement afin que les salarié·e·s soient payé·e·s et accompagné·e·s le mieux possible pour amortir les effets de ce désastre social qui s'annonce. Elle exige également que toute la lumière soit faite sur les agissements des actionnaires et des pouvoirs publics dans ce dossier de liquidation qui va précipiter plus de 10 000 familles dans la plus grande pauvreté.

• Contacts presse :

Sébastien Bernard, délégué syndical central CGT Milee : 07 83 86 33 08

Samira Cheurfi, secrétaire fédérale Filpac CGT : 06 01 43 71 38